

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le présent contrat est conclu au jour de sa signature. Les conditions générales de vente sont applicables dans la version en vigueur au moment de la signature du contrat et pour tous les rapports commerciaux entre Emile Moret & Fils SA et ses clients. Le droit Suisse est applicable. Le for juridique est à Martigny-Croix. Elles sont une partie intégrante et complémentaire de tous les ordres émis par e-mail, téléphone.

1. Conditions de paiement

1/3 à la commande, 2/3 à la livraison, sauf mention différente dans le contrat de vente.

2. Délai de livraison

Si, pour une raison quelconque, l'acheteur recule la date de livraison, les 2/3 du prix de vente sont exigibles. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif ; l'expiration d'un délai n'annule pas le contrat de vente.

3. Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite à la réception de la marchandise. Aucune réclamation ne sera admise 8 jours après la livraison.

3.1 Tissus

Dans l'industrie du textile et du tapis, il n'est pas possible de garantir une exacte concordance entre les différentes exécutions et échantillons. Par conséquent, des différences de teintes et de structures ne peuvent donner lieu à des réclamations.

Boulochages : l'usure peut provoquer des petits nœuds appelés « bouloches » sur les tissus. Ce boulochage n'est pas signe de mauvaise qualité. Il s'agit de traces d'usure normale. Les fibres emmêlées peuvent être éliminées avec précaution à l'aide d'un rasoir anti bouloches, sans que le tissu ne soit endommagé.

Précaution : renoncer à s'asseoir sur des sièges rembourrés à revêtement en tissu si l'on porte des habits neufs qui n'ont pas été lavés au moins une fois : ceux-ci risquent de déteindre.

3.2 Cuir

Le cuir est un produit naturel avec des caractéristiques naturelles. Les cicatrices sont les conséquences de blessures de la peau. De telles traces sont des signes de qualité et confirment l'unicité et l'authenticité du cuir.

3.3 Bois massif

Le bois massif travaille en fonction de l'humidité et de la température. Des fentes peuvent apparaître dans la structure et nous ne pouvons être tenus responsables de cette particularité naturelle, à plus forte raison si le degré d'humidité relative tombe au-dessous de 65% (mois d'hiver).

4. Livraison spéciale

Les frais d'un monte meubles mécanique en façade seront supportés par le client. Forfait à CHF 380.-. Préalablement, une reconnaissance des lieux, ascenseur, cage d'escaliers et dégagement d'accès auront été visualisés.

5. Réserve de propriété

Les projets, dessins, plans, modèles, descriptions, échantillons et autres documents restent toujours la propriété de **Emile Moret & Fils SA**, même à défaut d'une mention le stipulant et ne peuvent être utilisés sous quelque forme que ce soit, copiés ou reproduits, sans l'autorisation expresse de **Emile Moret & Fils SA**. Les droits d'auteur demeurent réservés. Avec l'accord du client, **Emile Moret & Fils SA** a le droit de photographier les installations créées et exécutées par lui.

La marchandise fournie reste propriété de Emile Moret & Fils SA jusqu'au paiement complet du montant de la facture. Si plusieurs personnes signent en qualité d'acheteurs elles sont solidairement responsables.

6. Prix

Tous nos prix sont nets, en CHF et TVA incluse, sous réserve d'erreur d'impression et de reproduction (site internet).

Emile Moret & Fils SA se réserve le droit de modifier les prix de vente à tout moment, et sans justification.

7. Internet

La représentation sur Internet est sans engagement. Nous nous réservons le droit de modifier l'offre de produits et sa présentation à tout moment et de retirer complètement certains produits de l'offre. Nous excluons toute responsabilité pour fautes typographiques, renseignements et représentations incorrectes ou incomplètes.

Les articles de décoration présentés avec un produit et qui ne sont ni listés ni mentionnés nommément ne font pas partie de l'offre. Les accessoires et les articles de décoration doivent être achetés séparément.

8. Matelas

Les matelas sont soumis à la garantie d'usine pour autant que la structure (sommier) soit en bon état.

Les matelas en dimensions spéciales (hors normes) ne peuvent être ni repris, ni échangés.

9. Montage murale

Le commercial se renseigne sur la nature et l'épaisseur du mur (brique ou béton). En cas de mauvais support l'acheteur accepte de prendre à sa charge les frais d'une sous-construction esthétique en applique. Le meuble vendu ne sera pas repris.

10. Droit applicable

En cas de litige, les parties font éléction de for à Martigny-Croix. Seul le droit suisse est applicable.